

À afficher du 3 juillet au 3 août 2015
en vertu des articles L 2121-25, L 2131-1 et R 2121-11
du Code Général des Collectivités territoriales

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 25 juin 2015

PROCES VERBAL

Nombre de membres composant le Conseil : 55

Présents : 48

Absent (s) : 0

Pouvoir(s) : 7

L'an 2015, le jeudi 25 juin, à 19h00, les membres du Conseil municipal se sont réunis en séance publique Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, sur convocation en date du 19 juin 2015

Sont présents : M. Patrice BESSAC, M. Ibrahim DUFRICHE-SOILHI, Mme Djeneba KEITA, M. Philippe LAMARCHE, Mme Alexie LORCA, M. Gaylord LE CHEQUER, Mme Dominique ATTIA, M. Frédéric MOLOSSI, Mme Catherine PILON, M. Belaïde BEDREDDINE, Mme Riva GHERCHANOC, M. Florian VIGNERON, M. Gilles ROBEL, Mme Choukri YONIS, M. Claude REZNIK, Mme Tania ASSOULINE, M. Laurent ABRAHAMS, Mme Anne-Marie HEUGAS, M. Nabil RABHI, Mme Muriel CASALASPRO, Mme Halima MENHOUDJ, M. Bruno MARIELLE, Mme Rose LHERMET, Mme Michelle BONNEAU, Mme Danièle CREACHCADEC, M. Stéphan BELTRAN, M. Rachid ZRIOUI, Mme Agathe LESCURE, M. Franck BOISSIER, Mme Claire COMPAIN, M. Bassirou BARRY, Mme Capucine LARZILLIERE, Mme Dorothee VILLEMAUX, M. Olivier STERN, Mme Christine FANTUZZI, Mme Christel KEISER, M. Cheikh MAMADOU, Mme Leila GUERFI, Mme Sophie BERNHARDT, M. Grégory VILLENEUVE, M. Axel NORBELLY, M. Nordine RAHMANI, M. Yacine HOUICHI, Mme Murielle MAZE, Mme Manon LAPORTE, M. Nabil BEN GHANEM jusqu'à 21h45, M. Maurice HOUZARD, Mme Mouna VIPREY

Absents donnant pouvoir : 7

M. Tarek REZIG a donné pouvoir à Mme Choukri YONIS, M. Jean-Charles NEGRE a donné pouvoir à M. Philippe LAMARCHE, Mme Mireille ALPHONSE a donné pouvoir à Mme Anne-Marie HEUGAS, Mme Véronique BOURDAIS a donné pouvoir à M. Ibrahim DUFRICHE-SOILHI, Mme Olga RUIZ a donné pouvoir à M. Nordine RAHMANI, Mme Salamatou TRAORE a donné pouvoir à M. Nabil BEN GHANEM jusqu'à 21h45, M. Alexandre TUAILLON a donné pouvoir à Mme Mouna VIPREY.

Absents :

Mme Salamatou TRAORE et M. Nabil BEN GHANEM à partir de 21h45

Les membres présents forment la majorité des Conseillers municipaux en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-17, 20 et 21 du code général des collectivités territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L. 2121-15 de ce même code à l'élection pour la présente session d'un secrétaire au sein du Conseil :

À la majorité des voix, Monsieur Olivier STERN a été désigné(e) pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Ces formalités remplies, sous la présidence de Monsieur le Maire, la séance est ouverte à 19h00.

INSTALLATION DE MONSIEUR MAURICE HOUZARD DANS SES FONCTIONS DE CONSEILLER MUNICIPAL

Par courrier en date du 1^{er} juin 2015, Monsieur Dominique BOSCO a informé Monsieur le Maire de sa démission de son mandat de conseiller municipal. Ce dernier a pris acte de cette démission et, conformément à l'article L 2121-4 du Code général des collectivités territoriales, en a informé le Préfet par courrier en date du 11 juin 2015.

Conformément à l'article L 270 du Code électoral, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal démissionnaire élu sur cette liste dont le siège devient vacant.

En conséquence, compte tenu du résultat des élections municipales qui se sont déroulées les 23 et 30 mars 2014 et conformément à l'article L.270 du Code électoral, Monsieur Maurice HOUZARD est installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

Le tableau du Conseil Municipal est mis à jour en conséquence et Monsieur le Préfet sera informé de cette modification.

APPROBATION DE PROCES VERBAL

1-1 : Séance du 21 mai 2015:

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

Le procès-verbal de la séance du 21 mai 2015 est approuvé.

DELIBERATIONS

Pour l'ensemble des délibérations votées lors de ce Conseil municipal, Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de ces actes et informe que les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de leur publication et de leur réception par le représentant de l'Etat.

DEL20150625_1 : Approbation de la convention d'objectifs et de financement « Soutien à l'approfondissement des Projets Educatifs de Territoire (PEDT) » entre la ville de Montreuil et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A la majorité par

51 voix pour

4 voix contre : Mme Christine FANTUZZI, Mme Christel KEISER, M. Cheikh MAMADOU, M. Yacine HOUICHI

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la convention d'objectif et de financement dans le cadre du « Soutien à l'approfondissement des PEDT » à intervenir entre la ville de Montreuil et la Caisse d'Allocations Familiales, annexée à la présente délibération.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer ladite convention d'objectifs et de financement dès que la présente délibération sera rendue exécutoire.

Article 3 : La recette sera versée sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150625_2 : Autorisation donnée au Maire de solliciter une subvention auprès du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) pour le financement de projets dans le cadre du Contrat de Ville 2015.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

55 voix pour

DÉCIDE

Article 1 : Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant délégué, à solliciter les subventions suivantes auprès du CGET pour la réalisation de projets de développement territorial.

SERVICE PORTEUR	QUARTIER	INTITULE DU PROJET	DESCRIPTION DU PROJET	SUBVENTION DEMANDEE
Mission ASV	TOUS QPV	Ateliers Santé Ville	Financement de l'Atelier Santé Ville comprenant également la mission santé communautaire	40 000 €
CMS	TOUS QPV	Consultation, précarité et accès aux soins	Offrir un accès facilité aux soins dans les CMS pour les usagers en situation de précarité	8 000 €
Service Développement et Vie des Quartiers	LA NOUVE – CLOS FRANCAIS	Il faut tout un quartier pour éduquer un enfant	Café des parents mensuel, rencontres parents d'ados	3 500 €
Service Développement et Vie des Quartiers	TOUS QPV	Ca jazz dans mon quartier	Organisation participative du 10 ^e festival de Jazz manouche de la rue St Antoine	8 000 €
Mission Politique de la Ville	TOUS QPV	Fonds Associative d'Initiatives	Enveloppe de subvention à verser de la part de l'État aux associations retenues dans la programmation FIA du Contrat de Ville	30 000 €
Mission Politique de la Ville	TOUS QPV	Équipe MOUS	Financement des salaires de l'équipe MOUS	76 000 €
Service Intégration	TOUS QPV	Appui et accompagnement des associations pour favoriser l'autonomie des femmes migrantes et leur intégration	Consolidation de la coordination et mise en réseau des acteurs dans le champ de l'apprentissage du français et des ASL	15 000 €

Service Intégration	TOUS QPV	Ateliers d'Insertion et de Communication Sociale	Permettre aux femmes fréquentant les ateliers ASL d'acquérir les compétences sociales de base dans leur environnement immédiat.	10 000 €
---------------------	----------	--	---	----------

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer les dossiers de demande de subvention correspondants.

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer les actes nécessaires au versement de ces subventions par le CGET.

Article 4 : Les recettes seront perçues sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150625_3 : Approbation de subventions aux associations dans le cadre du Fonds d'initiatives associatives 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

55 voix pour

DÉCIDE

Article 1 : Approuve, pour les actions présentées par des associations et retenues dans le cadre du Fonds d'initiatives associatives 2015, le versement des subventions suivantes :

ASSOCIATION	QUARTIER	INTITULE DU PROJET	DESCRIPTION DU PROJET	SUBVENTION PROPOSEE
Alter Echo	La Noue Clos Français	Écriture et création d'un spectacle avec les habitants du foyer Les Sorins	Écriture et création d'un spectacle d'après les témoignages des habitants du Foyer des Sorins	1 500 €
Art Culture et Civilisation	La Noue Clos Français	Le temps du corps	Pratique intergénérationnelle du yoga pour les femmes et ateliers pour les enfants	1 200€
Association des femmes de Jean Moulin	Jean Moulin - Espoir	Favoriser le développement et la réussite des enfants ainsi que l'insertion des adultes migrants	Activités socio éducatives pour les adultes et enfants adhérents de l'association	1 650 €
Association des femmes des	Montreau Le Morillon	Fond de Participation des Habitants	Mise en place et gestion collective d'un fond de financement des projets locaux	1 000 €

Morillons	Ruffins Théophile Sueur			
Baz'arts	Bel Air – Grands Pêcheurs – La Noue – Clos Français	93 100 % jeunes, nouvelle génération	Initier un groupe de jeunes montreuillois au média radiophonique et les rendre autonomes dans la préparation et la réalisation d'une émission de radio locale.	2 500 €
Boules de neige	Bas Montreuil	Mise en place d'ateliers pour initier les enfants de primaire à l'utilisation de l'outil informatique	Apprendre aux enfants de primaire du Bas Montreuil à comprendre et maîtriser l'outil informatique par la création de jeux	2 000 €
Coloration monde	République – Montreuil – Le Morillon	Les couleurs de la ville	approche sensorielle de l'éducation à l'environnement	1 500 €
Comité des fêtes des Ramenas	Ramenas – Leo Lagrange	Bruxelles : Apprendre à connaître l'Europe et le Parlement Européen	Apprentissage du fonctionnement des institutions européennes et du vote des normes	1 000 €
Comité des fêtes des Ramenas	Ramenas – Léo Lagrange	Visite du Père Noël et de ses amis dans le quartier Ramenas-Léo Lagrange	Rapprochement des différentes cultures présentes dans le quartier autour d'un personnage du folklore international: le Père Noël	1 000 €
Espace Evasion	Jean Moulin Beaumonts – Espoir	Cité Musique	Permettre au plus grand nombre d'accéder à l'apprentissage de la musique, dans une structure de proximité	2 500 €
Espace Evasion	Jean Moulin Beaumonts – Espoir	Les minots	Proposer des activités axées autour du sport aux enfants et adolescents de 6 à 12 ans.	1 000 €
Les Accents Tétus	Jean Moulin Beaumonts	Faites des mots	Ateliers de facilitation à l'écriture et la lecture, intergénérationnels	1 500 €
Les Ouvriers de Joie	La Noue – Clos Français	Dansons ensemble : rassembler dans la diversité culturelle	Le Petit bal est une occasion pour les habitants et professionnels de se réunir sur un pied d'égalité, pour participer à un événement convivial. Co construction avec les habitants d'un événement culturel dans l'espace public et participation aux manifestations locales	2 000 €
SFM	Branly Boissière	Valoriser la fonction parentale par des rencontres entre parents	Répondre aux préoccupations des parents concernant l'éducation de leurs enfants Aider les parents à sortir de leur	2 000 €

			isolement Permettre aux parents de reprendre confiance en leurs capacités d'éducateurs Prendre plaisir à être ensemble, parents et enfants dans les jeux et les échanges.	
SFM	Branly Boissère	Favoriser les rencontres et les échanges interculturels	Favoriser les rencontres, les échanges interculturels et la convivialité entre habitants. Dynamiser et valoriser le territoire par une implication des habitants dans la vie du quartier	2 000 €
Vivons Notre Quartier	Jean Moulin Beaumonts	Découvertes culturelles pour les apprenant (e) s de l'alphabétisation & les mères	Organiser des rencontres pour permettre aux femmes volontaires de se rencontrer, lier connaissance, et découvrir quelques pôles culturels parisiens	1 150 €

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou Mme Muriel Casaspro, adjointe au Maire en charge de la politique de la ville et du développement des quartiers, à signer les actes et à intervenir dès que la présente délibération sera certifiée exécutoire.

Article 3 : Les dépenses en découlant sont inscrites au budget de l'exercice en cours.

DEL20150625_4 : Approbation d'une convention entre la Communauté d'agglomération Est Ensemble (CAEE), la Ville de Montreuil, la Ville de Bagnolet et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Copropriétés Dégradées.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

55 voix pour

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la convention entre la Communauté d'Agglomération Est Ensemble, la Ville de Montreuil, la Ville de Bagnolet et l'ANAH pour la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Copropriétés Dégradées,

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer l'acte à intervenir dès que la présente délibération sera exécutoire.

DEL20150625_5 : Mise en place de la tarification au quart d'heure dans les parkings sous délégation du service public de stationnement

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A la majorité par

46 voix pour

4 voix contre : Mme Christine FANTUZZI, Mme Christel KEISER, M. Cheikh MAMADOU, M. Yacine HOUICHI

3 abstention(s) : Mme Murielle MAZE, Mme Manon LAPORTE, M. Maurice HOUZARD

DÉCIDE

Article 1 : Approuve le tarif au quart d'heure d'une durée inférieure à douze heures et la nouvelle grille tarifaire suivante :

DUREE	Tarifs actuels fin tranche	Pas	Début tranche à fin tranche	Tarifs avec paiement au quart d'heure
0 à 15 minutes	1€60	1,20	0:00 à 0:15	1€20
0 à 30 minutes	1€60	0,20	0:15 à 0:30	1€40
0 à 45 minutes	1€60	0,20	0:30 à 0:45	1€60
1 heure	1€60	0,20	0:45 à 1:00	1€80
1h15	3€20	0,70	1:00 à 1:15	2€50
1h30	3€20	0,30	1:15 à 1:30	2€80
1h45	3€20	0,30	1:30 à 1:45	3€10
2 heures	3€20	0,30	1:45 à 2:00	3€40
2 h15	4€80	0,70	2:00 à 2:15	4€10
2h30	4€80	0,30	2:15 à 2:30	4€40
2h45	4€80	0,30	2:30 à 2:45	4€70
3 heures	4€80	0,30	2:45 à 3:00	5€00
3h15	6€	0,40	3:00 à 3:15	5€40
3h30	6€	0,40	3:15 à 3:30	5€80
3h45	6€	0,40	3:30 à 3:45	6€20
4 heures	6€	0,40	3:45 à 4:00	6€60
4h15	7€	0,40	4:00 à 4:15	7€00
4h30	7€	0,40	4:15 à 4:30	7€40
4h45	7€	0,40	4:30 à 4:45	7€80
5 heures	7€	0,40	4:45 à 5:00	8€20
5h15	8€	0,40	5:00 à 5:15	8€60
5h30	8€	0,40	5:15 à 5:30	9€00

5h45	8€	0,40	5:30 à 5:45	9€40
6 heures	8€	0,40	5:45 à 6:00	9€80
6h15	9€	0,40	6:00 à 6:15	10€20
6h30	9€	0,40	6:15 à 6:30	10€60
6h45	9€	0,40	6:30 à 6:45	11€00
7h00	10€	0,40	6:45 à 7:00	11€40
7h15	10€	0,40	7:00 à 7:15	11€80
7h30	10€	0,40	7:15 à 7:30	12€20
7h45	10€	0,40	7:30 à 7:45	12€60
8 heures	11€	0,40	7:45 à 8:00	13€00
8h15	11€	0,30	8:00 à 8:15	13€30
8 h 30	11€	0,30	8:15 à 8:30	13€60
8h45	11€	0,30	8:30 à 8:45	13€90
9 heures	11€	0,30	8:45 à 9:00	14€20
9h15	14€	0,30	9:00 à 9:15	14€50
9h30	14€	0,30	9:15 à 9:30	14€80
9h45	14€	0,30	9:30 à 9:45	15€10
10 heures	14€	0,30	9:45 à 10:00	15€40
10h15	14€	0,30	10:00 à 10:15	15€70
10h30	14€	0,30	10:15 à 10:30	16€00
10h45	14€	0,30	10:30 à 10:45	16€30
11 heures	14€	0,30	10:45 à 11:00	16€60
11h15	14€	0,30	11:00 à 11:15	16€90
11h30	14€	0,30	11:15 à 11:30	17€20
11h45	14€	0,30	11:30 à 11:45	17€50
12 heures	14€	0,30	11:45 à 12:00	17€80
De 12h00 à 18 h00	21€		12:00 à 18:00	21,00 €

Article 2 : Décide que ces tarifs seront appliqués dès le 1^{er} août 2015 dans le parking du Cœur de ville.

Article 3 : Décide que l'annexe relative aux tarifs applicables au parc de stationnement du Cœur de ville de la convention de délégation du service public de stationnement payant à Montreuil sera modifiée en conséquence.

DEL20150625_6 : Approbation des conventions de financement avec les organisations syndicales de Montreuil et attribution de subventions.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

55 voix pour

DÉCIDE

Article 1 : Approuve les conventions entre la Ville et l'union départementale C.F.D.T. de Seine St Denis ainsi que chacune des unions locales syndicales de Montreuil CFTC, C.F.E.-C.G.C, C.G.T, F.O, F.S.U S.N.U I.P.P, SOLIDAIRES, jointes en annexes.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer lesdites conventions, dès que la présente délibération sera rendue exécutoire.

Article 3 : Approuve le versement d'une subvention pour l'année 2015 à chacune des unions locales syndicales de Montreuil au titre des conventions établies pour la période 2015-2017 :

Union départementale C.F.D.T. de Seine St Denis, 11 763 €
pour l'année 2015
au titre de cette convention : 7 000 € ont été versés
dans le courant du mois qui a suivi l'adoption du budget par le Conseil Municipal du 16 février 2015

Union locale C.F.T.C. de Montreuil, 2 099 €
pour l'année 2015
au titre de cette convention : 800 € ont été versés
dans le courant du mois qui a suivi l'adoption du budget par le Conseil Municipal du 16 février 2015

Union locale C.F.E.-C.G.C. de Montreuil, 6 935 €
pour l'année 2015
au titre de cette convention : 4 000 € ont été versés
dans le courant du mois qui a suivi l'adoption du budget par le Conseil Municipal du 16 février 2015

Union locale C.G.T.de Montreuil, 47 919 €
pour l'année 2015
au titre de cette convention : 22 000 € ont été versés
dans le courant du mois qui a suivi l'adoption du budget par le Conseil Municipal du 16 février 2015

Union locale F.O. de Montreuil, 6 166 €
pour l'année 2015
au titre de cette convention : 3 500 € ont été versés
dans le courant du mois qui a suivi l'adoption du budget par le Conseil Municipal du 16 février 2015

Fédération F.S.U - S.N.U. - I.P.P. de Montreuil, 742 €
pour l'année 2015
au titre de cette convention : 450 € ont été versés
dans le courant du mois qui a suivi l'adoption du budget par le Conseil Municipal du 16 février 2015

Union syndicale SOLIDAIRES de Montreuil, 4 376 €
pour l'année 2015
au titre de cette convention : 2 500 € ont été versés
dans le courant du mois qui a suivi l'adoption du budget par le Conseil Municipal du 16 février 2015

Article 4 : La dépense sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150625_7 : Approbation des conventions de financement et de mise à disposition de locaux entre la ville de Montreuil et l'association de la Bourse du Travail.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A la majorité par

52 voix pour

Ne participe(nt) pas au vote (article L.2131-11 CGCT) : M. Ibrahim DUFRICHE-SOILIH, Mme Rose LHERMET, M. Franck BOISSIER

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la convention pluriannuelle de financement entre la Ville de Montreuil et l'association de la Bourse du Travail de Montreuil pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017, jointe en annexe.

Article 2 : Approuve le versement d'une subvention d'un montant de 20 000 € à l'association Bourse du Travail pour l'année 2015 au titre de la convention établie pour la période 2015-2017.

Article 3 : Approuve la mise à disposition de locaux à titre gratuit à l'association de la Bourse du Travail de Montreuil pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017, situés 24 rue de Paris à Montreuil.

Article 4 : Approuve la convention de mise à disposition des locaux entre la Ville de Montreuil et l'association de la Bourse du Travail de Montreuil pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017, jointe en annexe.

Article 5 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer lesdites conventions, dès que la présente délibération sera rendue exécutoire

Article 6 : La dépense sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150625_8 : Adoption de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A la majorité par

50 voix pour

3 voix contre : Mme Murielle MAZE, Mme Manon LAPORTE, M. Maurice HOUZARD

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la mise en place de la Taxe Locale sur la publicité extérieure (TLPE).

Article 2 : Approuve la possibilité de taxer les surfaces des enseignes comprises entre 2 m² et 7 m².

Article 3 : Approuve les tarifs pour l'année 2016 tels que fixés dans le tableau en annexe.

Article 4 : Approuve la substitution de la taxe locale sur la publicité extérieure aux droits de voirie pour les enseignes à compter du 1^{er} janvier 2016.

DEL20150625_9 : Approbation de la convention d'objectifs et de partenariat 2015-2017 entre la ville de Montreuil et le centre social Solidarité Français Migrants Montreuil (S.F.M.)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

53 voix pour

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la convention de partenariat et de financement entre la ville de Montreuil et l'association SFM Montreuil, annexée à la présente délibération.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer ladite convention de partenariat et de financement dès que la présente délibération sera rendue exécutoire.

Article 3 : Approuve le versement d'une subvention de 90 000 € à l'association SFM Montreuil.

Article 4 : La dépense sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150625_10 : Approbation de la convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération Est-Ensemble, la ville de Montreuil et l'association CINE-MA DIFFÉRENCE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

53 voix pour

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la convention de partenariat entre la communauté d'agglomération Est-Ensemble, la ville de Montreuil et l'association CINE-MA DIFFÉRENCE, annexée à la présente délibération.

Article 2 : Approuve le versement d'une cotisation annuelle d'un montant de 200€, afin de marquer son engagement à l'association CINE-MA DIFFÉRENCE et de faire partie du réseau

Article 3 : Approuve le versement d'une subvention de 700 € allouée à l'association CINE-MA DIFFÉRENCE au titre de la dite convention

Article 4 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer l'acte à intervenir dès que la présente délibération sera exécutoire.

Article 5 : La dépense sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150625_11 : Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer un avenant à chacune des conventions 2013-2015 conclues entre la Ville de Montreuil et les 8 associations petite enfance.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

53 voix pour

DÉCIDE

Article 1 : Approuve l'avenant à la convention entre la Ville de Montreuil et l'association « Où tu crèches » joint en annexe, et approuve le versement d'une subvention de 48 011 € pour l'année 2015.

Article 2 : Approuve l'avenant à la convention entre la Ville de Montreuil et l'association « Bambino » joint en annexe, et

approuve le versement d'une subvention de 48 623 € pour l'année 2015.

Article 3 : Approuve l'avenant à la convention entre la Ville de Montreuil et l'association « la Maison du Petit Montreuillois » joint en annexe, et approuve le versement d'une subvention de 59 406 € pour l'année 2015.

Article 4 : Approuve l'avenant à la convention entre la Ville de Montreuil et l'association « Solidarités Français Migrants » joint en annexe, et approuve le versement d'une subvention de 52 357 € pour l'année 2015.

Article 5 : Approuve l'avenant à la convention entre la Ville de Montreuil et l'association « les Bambins de la Noue » joint en annexe, et approuve le versement d'une subvention de 49 625 € pour l'année 2015.

Article 6 : Approuve l'avenant à la convention entre la Ville de Montreuil et l'association « APEEM Turbul » joint en annexe, et approuve le versement d'une subvention de 52 976 € pour l'année 2015.

Article 7 : Approuve l'avenant à la convention entre la Ville de Montreuil et l'association « Mamans Poules » joint en annexe, et approuve le versement d'une subvention de 65 372 € pour l'année 2015.

Article 8 : Approuve l'avenant à la convention entre la Ville de Montreuil et l'association « Célestin Freinet » (anciennement dénommée « la Halte du Parc ») joint en annexe, et approuve le versement d'une subvention de 45 373 € pour l'année 2015.

Article 9 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer lesdits avenants dès que la présente délibération sera exécutoire.

Article 10 : La dépense sera prélevée sur le budget de l'exercice concerné.

DEL20150625_12 : Approbation de la convention partenariale pour l'accompagnement de l'association « Maison des Assistantes Maternelles Rêve d'enfant »

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

53 voix pour

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la convention quadripartite relative à l'accompagnement, le suivi et l'évaluation de la maison d'assistantes maternelles « Rêve d'enfant », annexée à la présente délibération.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer ladite convention dès que la présente délibération sera rendue exécutoire.

DEL20150625_13 : Approbation de la convention de partenariat "Pignon sur Rue" entre le Ville et l'OPH Montreuillois pour le prêt de reproductions d'œuvres artistiques

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A la majorité par

48 voix pour

Ne prennent pas part au vote (article L.2131-11 CGCT) : P. BESSAC, S. BELTRAN, A. LESCURE, N. RABHI, V. BOURDAIS, N. BEN GHANEM

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la convention de partenariat "Pignon sur rue" avec l'OPHM, annexée à la présente délibération.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer la convention avec l'OPHM.

DEL20150625_14 : Actualisation des tarifs des ateliers de pratiques amateurs pour l'année scolaire 2015/2016

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,
A la majorité par

49 voix pour

4 voix contre : Mme Christine FANTUZZI, Mme Christel KEISER, M. Cheikh MAMADOU, M. Yacine HOUICHI

DÉCIDE

Article 1 : Approuve les tarifs des ateliers de pratiques amateurs pour l'année scolaire 2015/2016 suivant la grille tarifaire annexée à la présente délibération.

Article 2 : La recette sera perçue sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150625_15 : Attribution de subventions dans le cadre de l'appel à projets - Solidarité Internationale - Édition 2015, première session

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

53 voix pour

DÉCIDE

Article 1 : Attribue une subvention aux associations suivantes :

- 3 500 euros à l'association Médecin Après la Mort 93 (MAM 93), destinés au projet de maraîchage dans le village de Mbesse, Département de la Cuvette au nord du Congo Brazzaville.
- 4 000 euros à l'association Le Rucher École, destinés au projet de formation à l'apiculture pour le développement d'une activité apicole vivrière en Afrique de l'Ouest, en direction de partenaires internationaux et de ressortissants maliens du Foyer Branly.

Article 2 : La dépense sera prélevée sur les crédits de l'exercice en cours.

DEL20150625_16 : Approbation de l'avenant n°3 à la Convention 2013-2015 entre la ville de Montreuil et le réseau de coopération décentralisée pour la Palestine (RCDP) et versement d'une subvention au titre de l'année 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,
A la majorité par

49 voix pour

3 voix contre : Mme Murielle MAZE, Mme Manon LAPORTE, M. Maurice HOUZARD

Ne participe pas au vote (article L.2131-11 CGCT) : C. REZNIK

DÉCIDE

Article 1 : Approuve l'avenant n°3 à la convention 2013-2015 entre la ville de Montreuil et le Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine (RCDP) pour la mise en œuvre des projets de coopération avec la ville de Beit Sira (Palestine), dans le cadre du Protocole de coopération en vigueur, annexé à la présente délibération.

Article 2 : Approuve, pour l'année 2015, le versement au RCDP d'une subvention de 20 000 euros pour les projets de coopération en cours menés avec la ville de Beit Sira.

Article 3 : Autorise, pour l'année 2015, le versement au RCDP d'une subvention complémentaire d'un montant de 117000 euros au maximum, sous réserve de la perception par la ville de Montreuil des recettes sollicitées auprès du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN), et de leur affectation en crédits-dépense par décision modificative, pour les projets de coopération menés avec la ville de Beit Sira.

Article 4 : Autorise Monsieur le Maire ou Monsieur Claude Reznik, Adjoint délégué à la Coopération, aux Solidarités internationales et aux Populations migrantes, à signer l'avenant dont un exemplaire est joint, dès que la présente délibération sera rendue exécutoire.

Article 5 : La dépense sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150625_17 : Adhésion de la Ville de Montreuil à l'Association française des communes, départements et régions pour la paix - Maires pour la Paix France, et versement de la cotisation pour l'année 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A la majorité par

38 voix pour

15 abstention(s) : Mme Christine FANTUZZI, Mme Olga RUIZ, Mme Christel KEISER, M. Cheikh MAMADOU, Mme Leila GUERFI , Mme Sophie BERNHARDT, M. Grégory VILLENEUVE, M. Axel NORBELLY, M. Nordine RAHMANI, M. Yacine HOUICHI, Mme Murielle MAZE, Mme Manon LAPORTE, M. Maurice HOUZARD, Mme Mouna VIPREY, M. Alexandre TUAILLON

DÉCIDE

Article 1 : Approuve l'adhésion de la ville de Montreuil à l'Association française des communes, départements et régions pour la Paix (AFCDRP – Maires pour la Paix France)

Article 2 : Prend acte de la candidature de :

-Monsieur Claude REZNIK, en tant que représentant du Conseil municipal au sein de l'AFCDRP – Maires pour la Paix France

Article 3 : En vertu de l'article L. 2121-21 alinéa 5 du Code général des collectivités territoriales, prend acte de la désignation de :

-Monsieur Claude REZNIK, en tant que représentant du Conseil municipal au sein de l'AFCDRP – Maires pour la Paix France

Article 4 : Approuve le versement de la somme de 2 432 euros au titre de l'adhésion à l'AFCDRP – Maires pour la Paix France pour l'année 2015

Article 5 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer l'acte à intervenir dès que la présente délibération sera exécutoire.

Article 6 : La dépense sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150625_18 : Approbation du versement du solde des subventions aux associations sportives montreuilloises pour l'année 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

53 voix pour

DÉCIDE

Article 1 : Approuve le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement à chacune des associations suivantes, pour un montant respectif fixé comme suit pour l'année 2015, déduction faite des acomptes déjà versés suivant la délibération n°DEL20141218-32 du Conseil municipal du 18 décembre 2014 .

• association Red Star Club Montreuillois	127 643 €
• association Club athlétique de Montreuil	95 950 €
• association Elan sportif de Montreuil	48 375 €
• association Montreuil Handball	28 260 €
• association Montreuil Tennis club	23 901 €
• association Cercle d'Armes de Montreuil	4 000 €
• association Roller skating de Montreuil	7 859 €
• association sportive et culturelle Montreuil Bel air	1 488 €
• association Aéroclub les Goëlands	1 349 €
• association Canoë Kayak club de Montreuil	1 116 €
• association Rugby club de Montreuil	3 581 €
• association 1ère Compagnie d'arc de Montreuil	698 €
• association Tous aux échecs	550 €
• association l'Echiquier de la ville	300 €
• association Société démocratique de tir	550 €
• association Squash club de Montreuil	300 €

Article 2 : Approuve le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement, déduction faite de l'acompte déjà versé suivant la délibération n°DEL20141218-32 du Conseil municipal du 18 décembre 2014, en soutien à ses activités sportives au profit des habitants, à l'association suivante qui ne fait pas l'objet d'une convention d'objectifs pour l'année 2015 :

• association Taekwondo Le loï de Montreuil	250 €
---	-------

Article 3 : La dépense sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150625_19 : Attribution de subventions de partenariat à différents clubs sportifs de Montreuil

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

53 voix pour

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention exceptionnelle aux clubs suivants :

- l'association *Red Star Club Montreuillois*, de 341,74 € pour la section Basket au titre de la participation à l'organisation des ateliers municipaux de basket pour les mois de mai et juin 2015
- l'association *Cercle d'Armes de Montreuil*, de 170,87 €, au titre de la participation à l'organisation des ateliers municipaux d'escrime pour les mois de mai et juin 2015
- l'association *Tous aux Echecs*, de 341,74 €, au titre de la participation à l'organisation des ateliers municipaux d'échecs pour les mois de mai et juin 2015
- l'association *Montreuil Tennis Club*, de 341,74 €, au titre de la participation à l'organisation des ateliers municipaux de tennis pour les mois de mai et juin 2015
- l'association *Roller Skating Montreuillois*, de 341,74 €, au titre de la participation à l'organisation des ateliers municipaux de roller pour les mois de mai et juin 2015
- l'association *Thaiboxing club de Montreuil*, de 341,74 €, au titre de la participation à l'organisation des ateliers municipaux de boxe pour les mois de mai et juin 2015
- l'association sportive des Cantonniers Football club de Montreuil, de 485 € en soutien aux frais de déplacement en Belgique pour le tournoi international de la Sirène Cup.

Article 2 : La dépense sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150625_20 : Attribution de subventions aux écoles dans le cadre du soutien aux Bibliothèques Centres de Documentation pour l'année 2014 / 2015.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

53 voix pour

DÉCIDE

Article 1 : Attribue aux écoles sous forme de subventions la somme de 4 600€ selon le tableau annexé à la présente délibération aux fins d'amélioration des Bibliothèques Centre de Documentation pour l'année 2014/2015.

Article 2 : La dépense sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150625_21 : Attribution d'une subvention à l'association Ensemble Notre Quartier

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

53 voix pour

DÉCIDE

Article 1 : Approuve le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 000 € à l'association Ensemble Notre Quartier.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer tous les actes nécessaires, dès que la présente délibération sera certifiée exécutoire.

Article 2 : La dépense sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150625_22 : Autorisation donnée au Maire de solliciter une subvention auprès de la Région Ile-de-France pour l'installation de bornes électriques

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A la majorité par

51 voix pour

4 abstention(s) : Mme Christine FANTUZZI, Mme Christel KEISER, M. Cheikh MAMADOU, M. Yacine HOUICHI

DÉCIDE

Article 1 : Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 5 400 € auprès du Conseil régional d'Ile-de-France pour l'implantation de trois bornes électriques pour véhicules tiers.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer le dossier de demande de subvention pour l'aide au déploiement de bornes de recharge électriques.

Article 3 : Les recettes seront perçues sur le budget de l'exercice concerné.

DEL20150625_23 : Cession par la Ville de Montreuil au profit de M. David HUET du lot 158 sis 12 boulevard Henri Barbusse, cadastré section AG numéro 137 à Montreuil

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

53 voix pour

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la cession à M. David HUET, domicilié 55 boulevard Edouard Branly à Romainville (93230) de l'appartement sis 12 bd Henri Barbusse cadastré section AG n°137, lot n°158, d'une superficie de 15 m² au prix de 58 000€ hors taxes ; étant précisé que les frais d'actes et leur suite seront à la charge de l'acquéreur.

Article 2: Autorise Monsieur le Maire en sa qualité de représentant de la Commune de Montreuil ou un représentant habilité à cet effet, à signer tous actes et pièces, au nom de la Commune, se rapportant à ladite vente et notamment la promesse de vente et l'acte authentique de vente dès que la présente délibération sera certifiée exécutoire.

Article 3 : La recette sera perçue sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150625_24 : Acquisition par la Ville de Montreuil auprès de la SCI Marceau Robespierre de la parcelle cadastrée section BF n°197, sise 85 rue Marceau et correspondant à l'emplacement réservé C35

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

53 voix pour

DÉCIDE

Article 1 : Approuve l'acquisition par la Ville de Montreuil auprès de la SCI Marceau Robespierre de la parcelle cadastrée section BF n°197, correspondant à l'emplacement réservé C35, d'une superficie de 194 m², au prix de un Euro.

Article 2: Autorise Monsieur le Maire ou un adjoint habilité à cet effet, à signer l'ensemble des actes à intervenir et toutes les autorisations administratives en découlant dès que la présente délibération sera certifiée exécutoire.

Article 3 : La dépense sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150625_25 : ZAC Boissière-Acacia - Cession à titre gratuit de l'assiette foncière du groupe scolaire par la SAS ACACIA AMENAGEMENT à la Ville de Montreuil

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

53 voix pour

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la cession à titre gratuit par la SAS Acacia Aménagement de l'îlot E2 formant l'assiette foncière du futur groupe scolaire de la ZAC Boissière Acacia d'une superficie totale d'environ 5681 m² correspondant à la parcelle cadastrée section F n°73 et tel que figuré au plan établi par le Cabinet Altius le 03 avril 2015 annexé à la présente.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant habilité, à signer tout acte à intervenir dès que la présente délibération sera exécutoire.

DEL20150625_26 : Résiliation d'une convention d'occupation précaire consentie à M. Dusan GANIC et Mme Michelle SORBELLO au 35 bis rue de la Fraternité (lot 26) à Montreuil

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

53 voix pour

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la résiliation de la convention d'occupation précaire de M. Dusan GANIC et Mme Michelle SORBELLO en date du 06 octobre 2003 qu'ils détiennent sur le lot 26 du bien sis 35 bis rue de la Fraternité, parcelle AU 33, en contrepartie de la somme de 67 000 € et ce afin d'assurer à la Ville la propriété pleine et entière de ce lot ;

Article 2 : Approuve la signature du protocole d'accord joint en annexe de la présente délibération ;

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant habilité, à signer l'acte à intervenir dès que la présente délibération sera exécutoire.

Article 4 : La dépense sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours,

DEL20150625_27 : Modification du tableau des effectifs

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

A la majorité par

41 voix pour

10 abstention(s) : Mme Christine FANTUZZI, Mme Olga RUIZ, Mme Christel KEISER, M. Cheikh MAMADOU, Mme Leila GUERFI , Mme Sophie BERNHARDT, M. Grégory VILLENEUVE, M. Axel NORBELLY, M. Nordine RAHMANI, M. Yacine HOUICHI,

2 ne participent pas au vote : Mme Mouna VIPREY, M. Alexandre TUAILLON

DÉCIDE

Article 1 : de créer les postes suivants au tableau des effectifs :

- 7 postes d'attaché
- 3 postes de rédacteur
- 6 postes d'adjoint administratif 1^{ère} classe
- 1 poste d'ingénieur
- 1 poste de technicien principal 2^{ème} classe
- 2 postes d'agent de maîtrise
- 11 postes d'adjoint technique 1^{ère} classe
- 1 poste de puéricultrice de classe normale
- 2 postes d'infirmier en soins généraux de classe normale
- 2 postes d'auxiliaire de puériculture 1^{ère} classe dont un poste à temps non complet à raison de 50% du temps de travail hebdomadaire
- 2 postes de gardien de police municipale
- 1 poste de médecin gynécologue à temps non complet de 19 heures hebdomadaires

Article 2 : de supprimer les postes suivants au tableau des effectifs :

- 1 poste d'attaché principal
- 5 postes de rédacteur principal 1^{ère} classe
- 2 postes d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe
- 4 postes d'adjoint administratif 2^{ème} classe
- 1 poste de technicien principal 1^{ère} classe
- 7 postes d'adjoint technique principal 1^{ère} classe
- 6 postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe
- 3 postes d'adjoint technique 2^{ème} classe
- 1 poste d'éducateur de jeunes enfants
- 1 poste de cadre territorial de santé infirmier de catégorie A
- 1 poste d'infirmier en soins généraux hors classe
- 1 poste d'auxiliaire de soins 1^{ère} classe
- 1 poste de conservateur de bibliothèque
- 1 poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe
- 1 poste de médecin gynécologue à temps non complet de 13 heures hebdomadaires

Article 3 : précise que le poste d'attaché faisant fonction de chargé de mission « observatoire des données publiques à la Direction Générale, le poste d'attaché faisant fonction de directeur adjoint à la Direction Générale Adjointe - Direction de l'Education et de l'Enfance - en charge de l'élaboration du Projet Educatif de Territoire (PEDT), le poste d'attaché faisant fonction de responsable de la programmation au cinéma G. Méliès, le poste d'attaché faisant fonction de psychologue du travail au service Environnement Social du Travail de la DRH, seront pourvus par des agents titulaires de la fonction publique territoriale ou, le cas échéant, par des agents non titulaires recrutés par voie de contrat à durée déterminée d'une durée maximale de 3 ans dans les conditions de l'article 3-3 / 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Article 4 : précise que le poste de médecin gynécologue à temps non complet à raison de 19 heures hebdomadaires sera pourvu par un agent recruté dans les conditions de l'article 3-3/1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTION

Le Conseil Municipal prend acte des décisions ci-dessous dont le Maire lui rend compte et qui ont été prises dans le cadre de ses délégations d'attribution pour la période allant du 7 avril au 9 juin 2015.

DEC2015_270	Attribution à la société TV NET du marché "traitement préventif et curatif des graffitis et des affiches sauvages sur le territoire de Montreuil", pour un montant maximum de 100 000 € HT sur la durée total du marché soit 1 an.	12/05/15
DEC2015_271	Acceptation de l'avenant n°1 au marché n°12077 "mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics du cœur de quartier La Noue" attribué à la société HYL , pour un montant de 99 112,50 € HT, soit une augmentation de 14,84% du montant total du marché.	04/05/15
DEC2015_272	Ester en justice et se pourvoir devant le tribunal administratif dans l'affaire M. TORREGROSSA dossier 1503398-2 et désignation du cabinet SEBAN afin de défendre la Ville dans cette affaire.	29/04/15
DEC2015_273	Acceptation du bail consenti par l'Office Public de l'Habitat Montreuillois à la Ville de Montreuil pour la location d'un local sis 6 rue de la Convention mis à la disposition de la Ville à usage de bureaux associatifs et salles de réunions.	05/05/15
DEC2015_274	Don d'un montant de 55 Euros à la ville de Montreuil	29/04/15
DEC2015_275	Acceptation de l'avenant de transfert du marché de réservation des places de crèches pour les besoins des habitants de la ville de Montreuil de la société Gazouillis à la société EVANCIA	27/04/15
DEC2015_276	Attribution à la société CAVANNA du marché "travaux de création d'un local accueillant un transformateur ERDF sur la ville Montreuil", pour un montant maximum de 58 944,80 € HT sur la durée total du marché.	19/05/15
DEC2015_277	Attribution aux CEMEA d'Ile de France du marché "dispositif d'accompagnement préalable à la construction d'une dynamique collective vers un projet éducatif de territoire avec les CMEA Ile de France", pour un montant de 15 000 € HT pour une durée de 3 mois.	30/04/15
DEC2015_278	Acceptation de l'avenant n°1 au lot 1 du marché N°12025 "acquisition de fournitures scolaires et parascolaires" attribué à la société PICHON, pour un montant de 45 000 € HT, soit une augmentation de 10% du montant total du marché.	07/04/15
DEC2015_279	Acceptation de l'avenant n°1 au lot 2 du marché N°12026 "acquisition de fournitures scolaires et parascolaires" attribué à la société PICHON, pour un montant de 15 000 € HT, soit une augmentation de 10% du montant total du marché.	07/04/15
DEC2015_280	Acceptation de l'avenant n°1 au lot 3 du marché N°12027 "acquisition de fournitures scolaires et parascolaires" attribué à la société SFL ALIZE, pour un montant de 30 000 € HT, soit une augmentation de 10% du montant total du marché.	07/04/15
DEC2015_281	Acceptation de l'avenant n°1 au lot 4 du marché N°12028 "acquisition de fournitures scolaires et parascolaires" attribué à la société WESCO, pour un montant de 3 000 € HT, soit une augmentation de 10% du montant total du marché.	07/04/15
DEC2015_282	Renouvellement de concession funéraire en date du 29 juillet 2014 - Concession n° 75506	22/04/15
DEC2015_283	Délivrance de concession funéraire en date du 22 avril 2015 - Concession n° 75507	22/04/15
DEC2015_284	Renouvellement de concession funéraire en date du 29 décembre2012 2014 - Concession n° 75508	24/04/15
DEC2015_285	Délivrance de concession funéraire en date du 24 avril 2015 - Concession n° 75509	24/04/15

DEC2015_286	Renouvellement de concession funéraire en date du 7 septembre 2014 - Concession n° 75510	24/04/15
DEC2015_287	Renouvellement de concession funéraire en date du 20 janvier 2014 - Concession n° 5511	24/04/15
DEC2015_288	Renouvellement de concession funéraire en date du 27 juillet 2013 - Concession n° 75512	24/04/15
DEC2015_289	Renouvellement de concession funéraire en date du 28 mars 2015 - Concession n° 75513	28/04/15
DEC2015_290	Renouvellement de concession funéraire en date du 29 mars 2015 - Concession n° 75514	28/04/15
DEC2015_291	Délivrance de concession funéraire en date du 29 avril 2015 - Concession n° 75515	29/04/15
DEC2015_292	Délivrance de concession funéraire en date du 29 avril 2015 - Concession n° 75516	29/04/15
DEC2015_293	Délivrance de concession funéraire en date du 4 mai 2015 - Concession n° 75517	04/05/15
DEC2015_294	Renouvellement de concession funéraire en date du 3 avril 2012 - Concession n° 75518	04/05/15
DEC2015_295	Renouvellement de concession funéraire en date du 3 mai 2015 - Concession n° 75519	04/05/15
DEC2015_296	Renouvellement de concession funéraire en date du 27 avril 2015 - Concession n° 75520	04/05/15
DEC2015_297	Renouvellement de concession funéraire en date du 16 septembre 2016 - Concession n° 75521	05/05/15
DEC2015_298	Délivrance de concession funéraire en date du 5 mai 2015 - Concession n° 75522	05/05/15
DEC2015_299	Renouvellement de concession funéraire en date du 7 avril 2015 - Concession n° 75523	05/05/15
DEC2015_300	Renouvellement de concession funéraire en date du 20 juin 2013 - Concession n° 75524	05/05/15
DEC2015_301	Délivrance de concession funéraire en date du 6 mai 2015 - Concession n° 75525	06/05/15
DEC2015_302	Délivrance de concession funéraire en date du 7 mai 2015 - Concession n° 75526	07/05/15
DEC2015_303	Délivrance de concession funéraire en date du 7 mai 2015 - Concession n° 75527	07/05/15
DEC2015_304	Renouvellement de concession funéraire en date du 23 décembre 2013 - Concession n° 75528	07/05/15
DEC2015_305	Attribution des lots 1 à 5 du marché "acquisition de vaisselle, notamment jetable, et petits équipements de cuisine pour les services et offices des membres du groupement de commandes" sans montant minimum ni maximum et pour une durée d'un an reconductible 3 fois.	13/05/15
DEC2015_306	Création d'une régie d'avances temporaire pour payer les menues dépenses du service municipal de la jeunesse lors du séjour organisé à SAMPZON du 7 au 30 juillet 2015	23/04/15
DEC2015_307	Création d'une régie d'avance temporaire pour payer les menues dépenses du service municipal de la jeunesse lors du séjour organisé à SAMPZON du 4 au 27 août 2015	23/04/15
DEC2015_308	Attribution à la société TERRITOIRES ET CONSEILS du marché "prestations de conseil pour la refonte des tarifs publics locaux" pour un montant de 25 850€ H.T. et pour une durée de 6 mois	21/05/15
DEC2015_309	Renouvellement de concession funéraire en date du 3 mai 2015 - Concession n° 75529	07/05/15
DEC2015_310	Délivrance de concession funéraire en date du 7 mai 2015 - Concession n° 75530	07/05/15
DEC2015_311	Renouvellement de concession funéraire en date du 8 octobre 2014 - Concession n° 75531	07/05/15
DEC2015_312	Renouvellement de concession funéraire en date du 19 mai 2013 - Concession n° 75532	07/05/15
DEC2015_313	Renouvellement de concession funéraire en date du 23 avril 2008 - Concession n° 75533	11/05/15
DEC2015_314	Renouvellement de concession funéraire en date du 2 mai 2015 - Concession n° 75534	12/05/15
DEC2015_315	Renouvellement de concession funéraire en date du 24 septembre 2012 - Concession n° 75535	12/05/15
DEC2015_316	Renouvellement de concession funéraire en date du 2 mars 2014 - Concession n° 75536	13/05/15
DEC2015_317	Renouvellement de concession funéraire en date du 27 décembre 2013 - Concession n° 75537	13/05/15
DEC2015_318	Renouvellement de concession funéraire en date du 16 octobre 2014 - Concession n° 75538	15/05/15

DEC2015_319	Renouvellement de concession funéraire en date du 22 février 2014 - Concession n° 75539	15/05/15
DEC2015_320	Renouvellement de concession funéraire en date du 5 août 2013 - Concession n° 75540	18/05/15
DEC2015_321	Renouvellement de concession funéraire en date du 10 novembre 2013 - Concession n° 75541	18/05/15
DEC2015_322	Délivrance de concession funéraire en date du 18 mai 2015 - Concession n° 75542	18/05/15
DEC2015_323	Renouvellement de concession funéraire en date du 2 mai 2015 - Concession n° 75543	18/05/15
DEC2015_324	Conversion de concession funéraire en date du 18 mai 2015 - Concession n° 75544	18/05/15
DEC2015_325	Renouvellement de concession funéraire en date du 15 mai 2015 - Concession n° 75545	18/05/15
DEC2015_326	Renouvellement de concession funéraire en date du 27 juillet 2014 - Concession n° 75547	19/05/15
DEC2015_327	Renouvellement de concession funéraire en date du 16 mars 2015 - Concession n° 75548	19/05/15
DEC2015_328	Délivrance de concession funéraire en date du 20 mai 2015 - Concession n° 75549	20/05/15
DEC2015_329	Renouvellement de concession funéraire en date du 5 juillet 2013 - Concession n° 75550	21/05/15
DEC2015_330	Renouvellement de concession funéraire en date du 2 octobre 2012 - Concession n° 75551	21/05/15
DEC2015_331	Attribution à la société REVOLT SARL du marché "location, installation et démontage d'un aménagement électrique du parc Montreau pour la fête de la ville de Montreuil" pour un montant de 16 923,67 € H.T.	01/06/15
DEC2015_332	Attribution à la société KONE du marché "travaux de remplacement du monte charge par un ascenseur à l'école élémentaire Anatole France à Montreuil" pour un montant de 40 915 € H.T.	28/05/15
DEC2015_333	Attribution d'une subvention de 1 548 € à Madame BRUN Capucine dans le cadre du dispositif d'aide à la performance énergétique des logements	19/05/15
DEC2015_334	Attribution d'une aide exceptionnelle à un agent de la ville pour un montant de 400 €	04/05/15
DEC2015_335	Attribution d'une subvention de 992,84 € à Monsieur MESSAOUD dans le cadre du dispositif d'aide à la performance énergétique des logements	26/05/15
DEC2015_336	Acceptation de l'avenant n°1 du marché N°12064 "protection des personnes et gardiennage ponctuel des ensembles immobiliers et chantiers de la ville de Montreuil" attribué à la société G2S, pour un montant de 270 000 € HT, soit une augmentation de 15% du montant total du marché.	28/05/15
DEC2015_337	Attribution à la société LOCARCHIVES du marché "prestations de recollement du fonds d'archives de la ville de Montreuil" pour un montant de 66 500 € H.T. et pour une durée de 3 ans ferme.	29/05/15
DEC2015_338	Attribution à la société MONTCOCOL SAS du marché "travaux divers dans les cours d'écoles de la ville de Montreuil" pour un montant maximum de 1 200 000 € H.T. et pour une durée de 2 ans.	09/06/15
DEC2015_339	Attribution à la société NILFISK du marché "acquisition et maintenance d'un petit véhicule de voirie multifonction pour la ville de Montreuil" pour un montant global de 66 175 € H.T. et pour une durée de 2 ans.	09/06/15
DEC2015_340	Attribution à la société INGENIA du marché "fourniture et livraison de panneaux de signalisation routière et mobilier de signalisation urbaine pour la ville de Montreuil" pour un montant minimum de 50 000 € H.T. et un montant maximum de 103 000 € H.T.	09/06/15
DEC2015_341	Création d'une régie d'avance temporaire pour payer les menues dépenses du service Enfance lors du séjour organisé à SAINT-BRIS-LE-VINEUX du 7 au 26 juillet 2015	28/05/15

- DEC2015_342 Création d'une régie d'avance temporaire pour payer les menues dépenses du service Enfance 21/05/15 lors du séjour organisé à SAINT-BRIS-LE-VINEUX du 4 au 23 août 2015
- DEC2015_343 Création d'une régie d'avance temporaire pour payer les menues dépenses du service Enfance 21/05/15 lors du séjour organisé à MOUROUX du 7 au 31 juillet 2015
- DEC2015_344 Création d'une régie d'avance temporaire pour payer les menues dépenses du service Enfance 21/05/15 lors du séjour organisé à MOUROUX du 3 au 28 août 2014
- DEC2015_345 Création d'une régie d'avance temporaire pour payer les menues dépenses du service Enfance 21/05/15 lors du séjour organisé à ECRILLE du 11 au 29 juillet 2015
- DEC2015_346 Attribution à la société INTERSTICES du lot 1 du marché "prestation d'accompagnement du service de médiation sociale au cours de son développement" pour un montant maximum de 80 000 € H.T. et pour une durée d'1 an reconductible 3 fois. 02/06/15

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance levée à 22h40

Fait à Montreuil, le 3 juillet 2015
Pour le Maire, par délégation

Le Directeur Général Adjoint,
Olivier BERTHELOT EIFFEL

